



**LE SYNDICAT
FRANÇAIS DES ENTREPRISES
DE TRAVAIL EN HAUTEUR**



Correspondants :

SFETH

ZAC St Martin
240 Rue François Gernelle
84120 Pertuis
Jacques BORDIGNON (Pdt)
Philippe QUANTIN (SG)

Syndicat Français des Entreprises de Travail en Hauteur

Tel : 04.90.09.55.36 Fax : 04.90.79.50.69 contact@sfeth.com

DPMC

ZAC St Martin
240 Rue François Gernelle
84120 Pertuis
Alain FORGEOT (Pdt)
Marc GRATALON (Dir Tech)

Développement Promotion Métiers sur Cordes

Tel : 04.90.09.55.36 Fax : 04.90.79.50.69 contact@dpmc.eu

MANUEL DE MISE EN ŒUVRE DU CQP : **OPRN** **OUVRIER PROTECTION RISQUES NATURELS**



A l'attention des entreprises et des candidats

OBJECTIF GENERAL DU MANUEL



Accompagner les entreprises et leurs collaborateurs, par la fourniture d'un manuel, précisant les informations utiles à la mise en œuvre de la certification, par :




1. LES ETAPES DU PROCESSUS DE CERTIFICATION



2. LES DOCUMENTS ASSOCIES

LES ETAPES DU PROCESSUS DE CERTIFICATION

N°	QUI	FAIT QUOI	DUREE	COMMENT
0	Entreprise(s)	Valide le(s) profil(s) des personnels sélectionnés pour présenter les épreuves du CQP OPRN .		Le responsable hiérarchique valide les pré-requis (CQP2/CATC + SST à jour) et l'adéquation du niveau de compétence du candidat avec les exigences du référentiel du CQP OPRN.
1	Entreprise(s)	Renseigne la fiche de déclaration d'inscription aux épreuves de certification.	 6 mois à 1 an	L'entreprise transmet au DPMC la fiche d'inscription précisant le nom du ou des candidat(s) et la période souhaitée pour l'organisation de la journée de certification.
2	DPMC/SFETH	Présente le processus complet de la certification et Carnet de Validation des Compétences		Le DPMC contacte individuellement ou collectivement le ou les entreprises et réponds aux éventuelles interrogations. Le carnet est transmis officiellement.
3	Entreprise(s)	Renseigne le Carnet de Validation des Compétences en situation réelle de travail.		La hiérarchie évalue le candidat(e) en renseignant le Carnet de Validation des Compétences (Mises en œuvre en situations réelles de travail) et détermine si besoin la formation ou l'accompagnement nécessaire.
4	DPMC/SFETH	Accuse réception du Carnet de Validation des Compétences Epreuve N° 1		Le DPMC vérifie le bon renseignement du Carnet de Validation des Compétences en s'assurant de sa recevabilité. Le DPMC programme et communique à l'entreprise la date de la journée de certification. (QCM/QROC + Entretien final avec le jury paritaire)
6	DPMC/SFETH	Organise la journée de certification permettant de valider l'ensemble des capacités professionnelle prévues au référentiel. (Jury Paritaire)	 1 journée	<p>Le DPMC organise le Jury Paritaire en charge de la validation des capacités professionnelles selon les modalités définies par le référentiel de certification.</p> <p>(Carnet de Validation + QCM/QROC + Entretien Jury)</p>
6.1		Enregistrement du Carnet de Validation des Compétences mise en œuvre en situations réelles de travail		
6.2		QCM (Questions à Choix Multiples) + QROC (Questions à Réponses Ouvertes Courtes) – Epreuve N° 2		
6.3		Entretien avec le Jury intégrant les résultats de l'audit Terrain préalable Epreuve N° 3		
6.4		Délibération du Jury Paritaire + Rédaction du PV		
6.5		Audit Terrain organisée si besoin à la demande du <i>Président de Jury</i>		
7	DPMC/SFETH	Transmet le PV de délibération au secrétariat de la CPNE conjointes du BTP.	 4 mois minimum	Le DPMC transmet le procès-verbal de délibération du jury à la Commission Paritaire Nationales de l'Emploi conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics,
8		Le PV du Jury de délibération est transmis au GTP CQP pour validation.		Le PV du Jury de délibération est transmis au GTP CQP (Groupe Technique Paritaire CQP) qui le valide. Les certificats des candidats admis sont édités et adressés au DPMC/SFETH .
9	DPMC/SFETH	Réceptionne et assure la diffusion des certificats aux employeurs pour remise officielle au candidat		Le DPMC/SFETH réceptionne le(s) certificat(s) et assure leur diffusion conformément aux règles en vigueur.

2. LES DOCUMENTS ASSOCIES

- **Annexe n°1** : Fiche d'Identité de la Qualification
- **Annexe n°2** : Formulaire de déclaration d'inscription aux épreuves de certification
- **Annexe n°3** : Carnet de validation des compétences
- **Annexe n°4** : Lexique

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Ouvrier Protection Risques naturels

Numéro du CQP	092 2014 03 20
Date d'échéance	Décembre 2018
Créé par les CPNE du	20 Mars 2014

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	François Falise 01 40 69 53 41 falisef@national.ffbatiment.fr

Porteur du dossier :	S.F.E.T.H
Responsable :	9 rue de Berri 75008 PARIS ☎ : 04 90 09 55 36 Fax : 04 90 79 50 69 Courriel : contact@sfeth.com

Secteur d'activité	TRAVAUX PUBLICS
--------------------	-----------------

Description de l'emploi :	<p>L'ouvrier qui installe des ouvrages de protections contre les risques naturels en accès difficiles participe au sein de son équipe à la réalisation de travaux courants sous les directives de son responsable hiérarchique direct.</p> <p>Dans ce cadre, il effectue les principales activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Préparer le terrain dans la perspective de la réalisation des ouvrages,• Préparer et réaliser les travaux d'ancrages• Installer des ouvrages de protection contre les risques naturels (chutes de blocs, glissement de terrains plus ou moins superficiels, crues torrentielles, avalanches de neige,...) <p>Il exécute sa mission à l'aide d'outils, machines, matériels et accessoires dans le respect des modes opératoires, des procédures qualité et des règles Hygiène Sécurité Environnement Qualité (HSEQ).</p> <p>Selon la configuration du chantier, il accède à son poste de travail de plain-pied ou sur cordes (falaise/talus)</p>
---------------------------	--

Dénomination de la Qualification	Ouvrier Protection Risques naturels
----------------------------------	-------------------------------------

Classement	Niveau II – Position 2 – coefficient 140CCN des ouvriers des Travaux Publics
------------	--

Référentiel d'activités

ACTIVITES PRINCIPALES	COMPETENCES, APTITUDES, CONNAISSANCES MOBILISEES	
Participer à la mise en place des éléments de sécurité en début de chantier et veiller à leur maintien tout au long de sa réalisation.	C1 1.1	Installer la signalisation et/ou le balisage de chantier conforme aux schémas fournis par la hiérarchie.
	C2 1.2	Appliquer les consignes de sécurité transmises par la hiérarchie et/ou les intervenants externes.
	C3 1.3	Identifier les différents documents nécessaires et/ou obligatoires ainsi que les acteurs de la sécurité/prévention du chantier.
	C4 1.4	Equiper et maintenir les Equipements de Protection Collective (EPC) en toutes circonstances.
Lever et déplacer une charge en sécurité (outils, matériaux et matériels nécessaires à la réalisation du chantier).	C5 2.1	Utiliser les principaux engins et accessoires de levage, en fonction de leurs capacités, conditions et limites d'utilisation.
	C6 2.2	Préparer une charge en fonction du mode de levage/transport et de sa destination.
	C7 2.3	Envoyer et réceptionner une charge.
	C8 2.4	Intégrer les spécificités et risques des travaux aériens.
Préparer le terrain dans la perspective de la réalisation des ouvrages.	C9 3.1	Déterminer le système de purge le plus approprié (outils main ou mécanique).
	C10 3.2	Purger en assurant la sécurité individuelle et collective.
	C11 3.3	Utiliser une tronçonneuse, débroussailleuse, broyeur, et leurs accessoires en sécurité.
Préparer le forage.	C12 4.1	Décrire le fonctionnement et les capacités des principales machines de forage.
	C13 4.2	Décrire la fonction, le fonctionnement et les capacités de la chaîne de forage.
	C14 4.3	Préparer et équiper sa machine en l'équipant des agrés et accessoires adaptés au forage à réaliser.
	C15 4.4	Choisir l'outil de forage et son train de tiges.
Positionner l'atelier de forage suivant la configuration du terrain.	C16 5.1	Anticiper le cheminement ainsi que les amarrages à utiliser ou à mettre en place suivant le plan de forage et/ou l'implantation définis.
	C17 5.2	Réaliser et contrôler les amarrages pour déplacer sa machine en veillant en permanence à la sécurité de l'équipe.
	C18 5.3	Positionner et orienter le guide de forage selon les prescriptions de l'encadrement.
	C19 5.4	Fixer et stabiliser sa machine afin d'optimiser la bonne réaction du terrain.
Forer suivant les consignes du chef de chantier.	C20 6.1	Optimiser le fonctionnement de la foreuse.
	C21 6.2	Adapter les équipements de forage
Equiper et injecter le trou de forage suivant les consignes données par la hiérarchie.	C22 7.1	Equiper les armatures d'ancrages et les mettre en place selon les consignes.
	C23 7.2	Décrire la fonction, le fonctionnement et les capacités des matériels d'injection.
	C24 7.3	Préparer et maintenir l'atelier d'injection.
	C25 7.4	Fabriquer le coulis au dosage prescrit (C/E) et l'injecter.

ACTIVITES PRINCIPALES	COMPETENCES, APTITUDES, CONNAISSANCES MOBILISEES	
Contrôler et enregistrer un forage à l'avancement et son scellement.	C26 8.1	Apprécier la nature et la morphologie du terrain à forer
	C27 8.2	Renseigner par ancrage les fiches de forage et d'injection
	C28 8.3	Pratiquer les contrôles préalables sur les coulis ; prélever, stocker, et identifier les éprouvettes.
Installer des ouvrages de protection contre les risques naturels.	C29 9.1	Préparer les matériels et matériaux nécessaires à la tâche à exécuter en fonction du type d'ouvrage et du mode d'approvisionnement sur site.
	C30 9.2	Assembler les éléments constituant tout ou partie d'un ouvrage.
	C31 9.3	Réaliser de petits ouvrages béton.
Assurer la maintenance de niveau 1 de ses équipements et outils. (au sens de la norme NFX 60 000)	C32 10.1	Effectuer régulièrement les nettoyages, contrôles et mises à niveau des dispositifs de lubrification.
	C33 10.2	Anticiper les besoins en matériels et accessoires utiles à un entretien ou dépannage courant au poste de travail.
	C34 10.3	Pré-diagnostiquer les pannes courantes afin de faciliter l'intervention d'un technicien ou expert.
Communiquer et rendre compte de son activité.	C35 11.1	Communiquer de façon régulière avec sa hiérarchie et lui rendre compte verbalement de l'avancement des tâches confiées.
	C36 11.2	En cas d'anomalie, de dysfonctionnement ou de danger, alerter sa hiérarchie et/ou les personnes concernées.
Respecter les règles HSEQ (Hygiène, Sécurité, Qualité, Environnement) propres au chantier, définies par l'entreprise.	C37 12.1	Appliquer le niveau d'exigence Hygiène, Sécurité, Qualité, Environnement demandé par l'entreprise.
	C38 12.2	Adapter sa méthode, sa posture et son comportement dans les différentes phases de travail potentiellement pénibles.

CQP N°092-2014 03 20 – Ouvrier de Protection Risques Naturels

Référentiel de certification

Compétences évaluées		Modalités d'évaluation			Total des points
		Carnet de validation	QCM QROC	Entretien Jury	
		Nbre de points	Nbre de points	Nbre de points	
COMPETENCES DE PREPARATION DE CHANTIER		8,25	1,50	16,50	26,25
Participer à la mise en place des éléments de sécurité en début de chantier et veiller à leur maintien tout au long de sa réalisation.					
C1 1.1	Installer la signalisation et/ou le balisage de chantier conforme aux schémas fournis par la hiérarchie.	X		X	
C2 1.2	Appliquer les consignes de sécurité transmises par la hiérarchie et/ou les intervenants externes.	X		X	
C3 1.3	Identifier les différents documents nécessaires et/ou obligatoires ainsi que les acteurs de la sécurité/prévention du chantier.	X	X	X	
C4 1.4	Equiper et maintenir les Equipements de Protection Collective (EPC) en toutes circonstances.	X		X	
COMPETENCES TECHNIQUES		67,50	25,50	135	228
Lever et déplacer une charge en sécurité (outils, matériaux et matériels nécessaires à la réalisation du chantier).		12	6,75	24	
C5 2.1	Utiliser les principaux engins et accessoires de levage, en fonction de leurs capacités, conditions et limites d'utilisation.	X	X	X	
C6 2.2	Préparer une charge en fonction du mode de levage/transport et de sa destination.	X		X	
C7 2.3	Envoyer et réceptionner une charge.	X		X	
C8 2.4	Intégrer les spécificités et risques des travaux aériens.	X	X	X	
Préparer le terrain dans la perspective de la réalisation des ouvrages.		8,25		16,50	
C9 3.1	Déterminer le système de purge le plus approprié (outils main ou mécanique).	X		X	
C10 3.2	Purger en assurant la sécurité individuelle et collective.	X		X	
C11 3.3	Utiliser une tronçonneuse, débroussailleuse, broyeur, et leurs accessoires en sécurité.	X		X	
Préparer le forage.		9	7,50	18	
C12 4.1	Décrire le fonctionnement et les capacités des principales machines de forage.	X	X	X	
C13 4.2	Décrire la fonction, le fonctionnement et les capacités de la chaîne de forage.	X	X	X	
C14 4.3	Préparer et équiper sa machine en l'équipant des agrès et accessoires adaptés au forage à réaliser.	X		X	
C15 4.4	Choisir l'outil de forage et son train de tiges.	X	X	X	
Positionner l'atelier de forage suivant la configuration du terrain.		7,50	2,25	15	
C16 5.1	Anticiper le cheminement ainsi que les amarrages à utiliser ou à mettre en place suivant le plan de forage et/ou l'implantation définis.	X		X	
C17 5.2	Réaliser et contrôler les amarrages pour déplacer sa machine en veillant en permanence à la sécurité de l'équipe.	X	X	X	
C18 5.3	Positionner et orienter le guide de forage selon les prescriptions de l'encadrement.	X		X	
C19 5.4	Fixer et stabiliser sa machine afin d'optimiser la bonne réaction du terrain.	X		X	
Forer suivant les consignes du chef de chantier.		4,50		9	
C20 6.1	Optimiser le fonctionnement de la foreuse.	X		X	
C21 6.2	Adapter les équipements de forage	X		X	

Compétences évaluées		Modalités d'évaluation			Total des points
		Carnet de validation	QCM QROC	Entretien Jury	
		Nbre de points	Nbre de points	Nbre de points	
Equiper et injecter le trou de forage suivant les consignes données par la hiérarchie.		11,25	6	22,50	
C22 7.1	Equiper les armatures d'ancrages et les mettre en place selon les consignes.	X		X	
C23 7.2	Décrire la fonction, le fonctionnement et les capacités des matériels d'injection.	X	X	X	
C24 7.3	Préparer et maintenir l'atelier d'injection.	X		X	
C25 7.4	Fabriquer le coulis au dosage prescrit (C/E) et l'injecter.	X	X	X	
Contrôler et enregistrer un forage à l'avancement et son scellement.		7,50		15	
C26 8.1	Apprécier la nature et la morphologie du terrain à forer	X		X	
C27 8.2	Renseigner par ancrage les fiches de forage et d'injection	X		X	
C28 8.2	Pratiquer les contrôles préalables sur les coulis ; prélever, stocker, et identifier les éprouvettes.	X		X	
Installer des ouvrages de protection contre les risques naturels.		7,50	3	15	
C29 9.1	Préparer les matériels et matériaux nécessaires à la tâche à exécuter en fonction du type d'ouvrage et du mode d'approvisionnement sur site.	X	X	X	
C30 9.2	Assembler les éléments constituant tout ou partie d'un ouvrage.	X		X	
C31 9.3	Réaliser de petits ouvrages Béton.	X		X	
COMPETENCES TRANSVERSALES		19,50	6	39	64.50
Assurer la maintenance de niveau 1 de ses équipements et outils. (au sens de la norme NFX 60 000)		5,25	1.5	10,50	
C32 10.1	Effectuer régulièrement les nettoyages, contrôles et mise à niveau des dispositifs de lubrification.	X		X	
C33 10.2	Anticiper les besoins en matériels et accessoires utiles à un entretien ou dépannage courant au poste de travail.	X	X	X	
C34 10.3	Pré-diagnostiquer les pannes courantes afin de faciliter l'intervention d'un technicien ou expert.	X		X	
Communiquer et rendre compte de son activité		6		12	
C35 11.1	Communiquer de façon régulière avec sa hiérarchie et lui rendre compte verbalement de l'avancement des tâches confiées.	X		X	
C36 11.2	En cas d'anomalie, de dysfonctionnement ou de danger, alerter sa hiérarchie et/ou les personnes concernées.	X		X	
Respecter les règles HSEQ (Hygiène, Sécurité, Qualité, Environnement) propres au chantier, définies par l'entreprise.		8,25	4.5	16,50	
C37 12.1	Appliquer le niveau d'exigence Hygiène, Sécurité, Qualité, Environnement demandé par l'entreprise.	X		X	
C38 12.2	Reconnaître les expositions potentiellement pénibles afin d'adapter sa méthode, sa posture et son comportement dans les différentes phases de travail	X	X	X	
TOTAL		95,25	33	190,50	318.75

Minimum requis pour l'obtention du CQP : 216.75 points sur 318.75

CQP Ouvrier Protection Risques Naturels**Qualification 092 2014 03 20****DECLARATION D'INSCRIPTION AUX EPREUVES DE CERTIFICATION**

A renseigner par l'entreprise ou par le (la) candidat(e) en lien avec le DPMC - Centre d'Examen

Candidat(e) :

NOM		Prénom(s)	
Lieu de Naissance		Né(e) le :	
Statut			
CQP 2 ou CATC obtenu le :			
SST à jour de recyclage le :			

Entreprise :

RAISON SOCIALE			
Adresse			
Nom du Contact :		Tel et Email :	
Code NAF			

Organisme de Formation, le cas échéant :

RAISON SOCIALE		
Adresse		
Nom du Contact : Tel et Email		

Planning prévisionnel :

Etapes	Période de Formation éventuelle	Période de déroulement des épreuves souhaitée
Dates ou périodes		



**LE SYNDICAT
FRANÇAIS DES ENTREPRISES
DE TRAVAIL EN HAUTEUR**



CQP Ouvrier Protection Risques Naturels N° 092 2014 03 20

**CARNET DE VALIDATION DES COMPETENCES
Mises en œuvre en situations réelles de travail**

de Monsieur/Madame :

Coordonnées du Salarié(e) :

Nom :

Prénom(s) :

Adresse :

Date de Naissance :

Lieu de naissance :

Date d'embauche dans l'Entreprise actuelle

Dans l'Entreprise Actuelle

Dans l'Entreprise précédente

Emploi occupé :

Ancienneté dans cet Emploi :

Zone géographique d'activité actuelle :

Ancienneté dans les travaux d'accès difficiles en TP :

Niveau d'études / de Formation :

Diplômes obtenus :

Pré requis ➔ **CQP Ouvrier Cordiste Niveau 2 et/ou CATC obtenu le :**

➔ **SST à jour de recyclage en date du :**

Photo
Du
Candidat

Coordonnées de l'Entreprise ou de l'Etablissement d'accueil :

Nom :

Adresse :

Activité :

Nombre de salariés :



Ce carnet constitue la première épreuve du dispositif d'évaluation pour l'obtention du CQP OPRN

Il doit être renseigné par le responsable de chantier en sa présence et cosigné par le Chef d'entreprise et/ou son représentant

**Le carnet s'articule autour des trois principaux domaines de compétences de l'emploi de :
« Ouvrier Protection Risques Naturels »**

Pôle A : Compétences de Préparation de Chantier

Pôle B : Compétences Techniques

Pôle C : Compétences transversales

Le carnet permet de répertorier les compétences mobilisées par le salarié en situation réelle de travail et leur degré de maîtrise :

• Le salarié n'a jamais été confronté à la réalisation d'une tâche	Cocher la case :	N'a jamais pratiqué
• Le salarié ne parvient pas du tout à effectuer la tâche :	Cocher la case :	Ne sait pas faire - Dégrade
• Le salarié effectue la tâche uniquement sous contrôles ou à l'aide d'une tierce personne :	Cocher la case :	Besoin d'assistance Applique partiellement
• Le salarié est parfaitement autonome dans l'exécution de la tâche :	Cocher la case :	Niveau requis - Applique
• Le salarié maîtrise la tâche et est en mesure de former un aide	Cocher la case :	Transfert - Améliore

Remarque : Pour certaines tâches, les possibilités de réponses ont volontairement été limitées (Cases préalablement grisées)



Il est impératif, pour la validité du processus d'évaluation, de ne laisser aucune compétence sans réponse

COMPETENCES DE PREPARATION DE CHANTIER	N'a jamais Pratiqué	Ne sait pas faire Dégrade	Besoin d'assistance Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
1-Participer à la mise en place des éléments de sécurité en début de chantier et veiller à leur maintien tout au long de sa réalisation.					
CP1 1.1 Installer la signalisation et/ou le balisage de chantier conformément aux schémas fournis par la hiérarchie.					
Le plan d'implantation est lu					
La sécurité individuelle et collective est assurée durant la mise en place des différents dispositifs					
La réalisation est conforme au schéma fourni					
CP2 1.2 Appliquer les consignes de sécurité transmises par la hiérarchie et/ou les intervenants externes.					
Les éléments inclus dans le PPSPS sont compris et intégrés					
Les consignes données sont appliquées, respectées et partagées					
CP3 1.3 Identifier les différents documents obligatoires et nécessaires ainsi que les acteurs de la sécurité/prévention du chantier.					
Les documents et acteurs sont identifiés, (Maitre d'ouvrage, Maître d'Œuvre, Coordinateur SPS, Contrôleur, PPSPS, FDS, Livret d'accueil,...)					
Les Procédures sont connues et interprétées					
CP4 1.4 Equiper et Maintenir les Equipement de Protection Collective (EPC) en toutes circonstances.					
Les équipements sont conformes aux exigences du PPSPS					
Les équipements respectent les règles définies par la profession					
Une surveillance permanente est assurée					
Tout écart ou anomalie déclenche une action corrective immédiate et adaptée.					

COMPETENCES TECHNIQUES	N'a jamais Praticué	Ne sait pas faire Dégrade	Besoin d'assistance Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
2-Lever et déplacer une charge en Sécurité.(Outils,matériaux et matériels nécessaires à la réalisation du chantier.					
CP5 2.1 Utiliser les principaux engins et accessoires de levage, en fonction de leurs capacités, conditions et limites d'utilisation.					
Les différents engins et accessoires habituellement utilisés sont listés.					
Le moyen de levage est adapté à la charge, au travail à effectuer, à la configuration du terrain et de la tâche à effectuer.					
Les accessoires de levage utilisés sont conformes aux règles d'identification (marquage /numérotation/vérification périodique/capacité)					
Les résistances des élingues sont connues en fonction de leur identification.					
L'état des accessoires de levage sont contrôlés visuellement.					
En cas d'anomalie l'accessoire défaillant est isolé ou rebuté					
CP6 2.2 Préparer une charge en fonction du mode de levage/transport et de sa destination.					
Le colisage est adapté au type de charge à lever.					
Les techniques de levage sont respectées. (Angle, équilibrage, liaison charge/crochet, frottements,...)					
Les points d'accrochage sont judicieusement choisis					

COMPETENCES TECHNIQUES	N'a jamais Praticué	Ne sait pas faire Dégrade	Besoin d'assistance Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
2-Lever et déplacer une charge en Sécurité.(Outils,matériaux et matériels nécessaires à la réalisation du chantier.					
CP7 2.3 Envoyer et Réceptionner une charge					
Les gestes de communication conventionnels sont connus et appliqués					
La zone de réception est appropriée, sa préparation anticipée.					
La position, l'attitude par rapport à la charge est adaptée et respecte les règles de sécurité.					
La stabilisation et l'assujettissement de la charge sont anticipés.					
CP8 2.4 Intégrer les spécificités et risques des travaux aériens					
Les risques spécifiques d'un hélicoptère au sol sont connus,					
La zone de prise et de dépose est sécurisée pour l'hélicoptère et le personnel.					
Les gestes et codes de communication spécifiques aux travaux aériens sont connus et appliqués.					
3-Préparer le terrain dans la perspective de la réalisation des ouvrages.					
CP9 3.1 Déterminer le système de purge le plus approprié. (outils main ou mécanique)					
Les principaux dispositifs de purge sont listés, les domaines et limites d'utilisation sont connus.					
Le choix de l'outil est adapté à la purge à réaliser ou aux difficultés rencontrées.					
Les purges de sécurité, à court et moyen terme, sont en adéquation avec l'exigence du chantier.					
CP10 3.2 Purger en assurant la sécurité individuelle et collective.					
Les risques liés aux différents outils sont connus, (pression, mécanique)					
Les angles de propagation et les trajectoires sont estimés pour assurer la protection des personnes et des biens.					
Le mode d'équipement, la position de l'opérateur, le déroulement sont adaptés aux risques générés.					

COMPETENCES TECHNIQUES	N'a jamais Praticué	Ne sait pas faire Dégrade	Besoin d'assistance Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
3-Préparer le terrain dans la perspective de la réalisation des ouvrages. (suite)					
CP11 3.3 Utiliser une tronçonneuse, débroussailleuse, broyeur, et leurs accessoires en sécurité,					
Les principales machines sont listées, les domaines et limites d'utilisation sont connus					
Les organes de sécurité et protections sont vérifiés,					
Les EPI spécifiques sont connus et portés,					
Les techniques employées respectent l'état et la durée de vie des outils,					
Les chaînes sont affûtées manuellement si nécessaire,					
4-Préparer le forage					
CP12 4.1 Décrire le fonctionnement et les capacités des principales machines de forage					
La technologie des différentes machines et glissières est connue					
Les critères permettant le choix de la foreuse sont cités et justifiés (profondeur, diamètre, accessibilité, quantité, qualité)					
CP13 4.2 Décrire la fonction, le fonctionnement et les capacités de la chaîne de forage.					
Les équipements et accessoires constituant la chaîne de forage sont listés					
Les différents équipements et accessoires sont compatibles et homogènes entre eux,					
Les capacités (débit/pression) du compresseur sont en adéquation avec la chaîne de forage et la foreuse					
Les équipements d'optimisation sont connus, (Pompe à mousse, déshumidificateur, huile antigivre)					
CP14 4.3 Préparer et équiper sa machine en l'équipant des agrès et accessoires adaptés au forage à réaliser.					
Les équipements et accessoires constituant l'atelier de forage sont listés selon la machine et le mode de positionnement retenu,					
Les moyens de levage pour le déplacement de l'atelier de forage sont listés selon la machine et le mode de positionnement retenu,					

COMPETENCES TECHNIQUES	N'a jamais Praticué	Ne sait pas faire Dégrade	Besoin d'assistance Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
4-Préparer le forage (suite)					
CP15 4.4 Choisir l'outil de forage et son train de tiges					
Les différents types de taillants sont listés,					
Le taillant est adapté à la nature du terrain à forer,					
Le train de tige est adapté au taillant et à la foreuse,					
Les critères d'usure du taillant et du train de tiges sont connus,					
5-Positionner l'atelier de forage suivant la configuration du terrain.					
CP16 5.1 Anticiper le cheminement ainsi que les amarrages à utiliser ou à mettre en place suivant le plan de forage et/ou l'implantation définis.					
La proposition de cheminement respecte la sécurité et la productivité du chantier,					
Le cheminement choisi limite le nombre de points d'amarrage,					
La position des points d'amarrage permet une utilisation conforme des moyens de levage,					
CP17 5.2 Réaliser et contrôler les amarrages pour déplacer sa machine en veillant en permanence à la sécurité de l'équipe					
Les amarrages respectent les exigences du PPSPS					
Les différents types et caractéristiques d'amarrages sont connus,					
Les modes de connexion sont connus et justifiés,					
CP18 5.3 Positionner et orienter le guide de forage selon les prescriptions de l'encadrement.					
Les outils nécessaires au positionnement de la glissière sont listés,					
L'implantation et les angles sont relevés, la glissière est réglée,					
La finalité des angles est justifiée,					

COMPETENCES TECHNIQUES	N'a jamais Praticué	Ne sait pas faire Dégrade	Besoin d'assistance Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
5-Positionner l'atelier de forage suivant la configuration du terrain.					
CP19 5.4 Fixer et stabiliser sa machine afin d'optimiser la bonne réaction du terrain.					
Les différentes méthodes d'assujettissement au terrain sont décrites selon la machine et la configuration du terrain.					
6-Forer suivant les consignes du chef de chantier					
CP20 6.1 Optimiser le fonctionnement de la foreuse.					
Le forage est suivi, les variables sont ajustées (Rotation, Pression sur l'outil, pression à la frappe, soufflage, perte de frappe, ramonage fréquent, perte de soufflage.)					
Le cutting en sortie de trou est identifié (nature, taille, volume)					
Le rendement est justifié au regard des objectifs définis par l'encadrement et les capacités du matériel utilisé.					
CP21 6.2 Adapter les équipements de forage					
Les diamètres et longueurs de tiges sont ajustés,					
Le type de lubrifiant est adapté aux conditions de forage,					
Les dispositifs d'assèchement d'air sont installés si nécessaire,					

COMPETENCES TECHNIQUES	N'a jamais Praticué	Ne sait pas faire Dégrade	Besoin d'assistance Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
7-Equiper et Injecter le trou de forage suivant les consignes données par la hiérarchie.					
CP22 7.1 Equiper les armatures d'ancrages et les mettre en place selon les consignes.					
Les accessoires d'équipement d'une armature sont connus,					
La technique de montage de base est maîtrisée, (Chaussette, centreur, canule, pré-peinture),					
Les différents types de protection anticorrosifs sont connus (P0, P1, P2)					
Les différents types d'armatures et nuances sont cités, (Barres pleine, creuse, câble, fibre, split set, pieux battus)					
L'ancrage est centré, respecte la longueur à sceller, la dépassée cohérente avec la fonction de l'ancrage et les prescriptions du chef de chantier					
CP23 7.2 Décrire la fonction, le fonctionnement et les capacités des matériels d'injection.					
La technologie des différentes pompes et presses d'injection est connue (piston, péristaltique, vis sans fin)					
La technologie des différents malaxeurs est connu (Simple/double bacs, turbo-malaxeur)					
Les critères permettant le choix de la machine d'injection sont connus (Hauteur, volume, distance, gabarit, énergie)					
Les différents convoyeurs (tuyaux d'injection HP) et les connecteurs sont adaptés (distance et pression).					
CP24 7.3 Préparer et maintenir l'atelier d'injection					
L'ergonomie et la disposition du poste de travail sont cohérentes					
Le nettoyage est anticipé, le standard de propreté est respecté					
CP25 7.4 Fabriquer le coulis au dosage prescrit (C/E) et l'injecter					
Le dosage et les moyens de mesure sont connus,					
La pression est correcte, l'approvisionnement est constant,					
La commande de l'injection évite les pertes de produits et les pollutions,					
La quantité mise en œuvre par ancrage est mesurée et rapprochée du volume théorique					

COMPETENCES TECHNIQUES	N'a jamais Praticué	Ne sait pas faire Dégrade	Besoin d'assistance Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
8-Contrôler et enregistrer un forage à l'avancement et son scellement.					
CP26 8.1 Apprécier la nature et la morphologie du terrain à forer					
Les grandes familles de roches et leurs principales caractéristiques sont identifiées et nommées,					
Les plans de faille sont interprétés					
Les incidences de la composition des roches sur les techniques de forage et d'injection sont décrites, (Vitesse rotation et avancement, volumes d'injection)					
Les paramètres issus du cutting valident la nature du terrain (Coloration, consistance, vitesse et volume d'extraction, granulométrie),					
CP27 8.2 Renseigner par ancrage les fiches de forage et d'injection					
L'ancrage est indexé suivant le plan d'exécution (Ouvrage, Zone, N°)					
La nature et les singularités du terrain rencontré sont restituées, (Type de sol, présence d'eau, fissure, inclusion, ...)					
Les caractéristiques du forage et de l'armature sont renseignées (Diamètre, longueur, profondeur, type d'armature)					
Les volumes injectés et les caractéristiques du produit de scellement sont renseignés,					
CP28 8.3 Pratiquer les contrôles préalables sur les coulis, prélever, stocker, et identifier les éprouvettes					
Les différents moyens de contrôle à la fabrication et leur mise en œuvre sont connus, (Cône de Marsh, balance Baroïd, décantation)					
La date de prélèvement, le nombre, le stockage, l'indexation des éprouvettes est effectuée					

COMPETENCES TECHNIQUES	N'a jamais Praticué	Ne sait pas faire Dégrade	Besoin d'assistance Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
9-Installer des ouvrages de protection contre les risques naturels					
CP29 9.1 Préparer les matériels et matériaux nécessaires à la tâche à exécuter en fonction du type d'ouvrage et du mode d'approvisionnement					
Les différents types d'ouvrages sont décrits, leurs fonctions et leurs caractéristiques sont présentés,					
Les principaux composants et leurs caractéristiques sont connus, (Câbles, grillages, poteaux,...)					
Le colisage est conforme aux consignes, l'outillage est adapté à la tâche à effectuer,					
CP30 9.2 Assembler les éléments constituant tout ou partie d'un ouvrage.					
Le plan au bon indice est lu et interprété,					
La procédure de montage au bon indice est lue et appliquée,					
La réalisation est conforme aux documents de chantier,					
Les outils sont utilisés conformément à leur destination,					
CP31 9.3 Réaliser de petits ouvrages Béton					
La fouille, l'assise et ses ancrages sont préparés,					
Le coffrage, ferrailage et coulage sont réalisés					

COMPETENCES TRANSVERSALES	N'a jamais Praticué	Ne sait pas faire Dégrade	Besoin d'assistance Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
10-Assurer la maintenance de niveau 1 de ses équipements et outils.					
CP32 10.1 Effectuer régulièrement les nettoyages, contrôles et mise à niveaux des dispositifs de lubrification.					
Les réglages simples prévus en production sont effectués,					
Les systèmes de graissage et de filtration sont identifiés,					
Les opérations de maintenance par l'utilisateur sont appliquées, Les points de vigilance sont surveillés,					
CP33 10.2 Anticiper les besoins en matériels et accessoires utiles à un entretien ou dépannage courant au poste de travail.					
Les consommables, outils ou pièces de rechange nécessaire à l'entretien ou à un dépannage sont préparés,					
Les opérations de dépannage ou d'ajustage sont effectuées,					
CP34 10.3 Pré-diagnostiquer les pannes courantes afin de faciliter l'intervention d'un technicien ou expert.					
Les standards nécessaires au bon fonctionnement des machines sont connus,					
Les pannes courantes et les phénomènes annonciateurs sont identifiés.					
11-Communiquer et Rendre compte de son activité					
CP35 11.1 Communiquer de façon régulière avec sa hiérarchie et lui rendre compte verbalement de l'avancement des tâches confiées					
Les informations nécessaires au bon déroulement du chantier sont sollicitées et/ou transmises à la hiérarchie.					
Le planning du poste de travail est pris en compte					
La communication facilite la relation avec les techniciens ou experts.					
L'utilisation des radios portatives respectent les procédures de communication					

COMPETENCES TRANSVERSALES	N'a jamais Praticué	Ne sait pas faire Dégrade	Besoin d'assistance Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
11-Communiquer et Rendre compte de son activité					
CP36 11.2 En cas d'anomalie, de dysfonctionnement ou de danger, alerter sa hiérarchie et/ou les personnes concernées					
Arrête ou fait arrêter la tâche en cas de danger grave et imminent, (Droit de retrait)					
La réaction est appropriée face à l'imprévu					
L'information est qualifiée et systématiquement remontée auprès du bon interlocuteur					
La participation est active et facilite la formalisation d'un REX.					
12-Respecter les règles HSEQ (Hygiène, Sécurité, Qualité, Environnement) propres au chantier, définies par l'entreprise.					
CP37 12.1 Appliquer le niveau d'exigence Hygiène, Sécurité, Qualité, Environnement demandé par l'entreprise.					
Les consignes données sont appliquées, respectées et partagées.					
Les EPI sont portés, et adaptés à la tâche à effectuer.					
Un contrôle journalier est effectué à la prise de poste,					
Tout écart ou anomalie déclenche une action corrective immédiate et adaptée.					
Les dispositifs de protection de l'environnement sont installés et surveillés (bac décantation, rétention, traitement des rejets)					
CP38 12.2 Reconnaître les expositions potentiellement pénibles (TMS-Plan pénibilité) afin d'adapter sa méthode, sa					
Le bon positionnement dans le harnais en suspension et les postures de travail à éviter sont connues.					
Les mouvements d'étirement pour soulager les contraintes articulaires accumulées sont pratiquées. (Coude, poignet, dos, épaules,...)					
Les conséquences des vibrations et les signes précurseurs sur le corps sont connus.					
Les temps, les mesures à prendre passé le seuil d'alerte sont engagées,					
L'influence du vent sur le refroidissement du corps est connue, les mesures de protection sont prises.					
Les conséquences de la déshydratation sont connues,					

CQP : « Ouvrier Protection Risques Naturels »

Date* : ____ / ____ / 20____ (Durée de validité du carnet 1 an maximum)

<p>Personnes ayant procédé à l'évaluation :</p> <p>Responsable de Chantier :</p> <p>Nom : Prénom : Fonction : Signature :</p> <p>Employeur ou son représentant :</p> <p>Nom : Prénom : Fonction : Signature :</p> <p>Cachet Entreprise :</p>	<p>Observations/Remarques à l'attention du Jury Paritaire :</p>
<p>Salarié(e) candidat(e) :</p> <p>Nom : Prénom : Signature :</p>	<p>Observations/Remarques à l'attention du Jury Paritaire :</p>

ABREVIATIONS	NOM COMPLET
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CATC	Certificat d'Agent Technique Cordiste
CPNE	Commission Paritaire Nationale de l'Emploi
CQP	Certificat de Qualification Professionnelle
DPMC	Développement et Promotion des Métiers sur Cordes
EPI	Equipement de Protection Individuelle
EPC	Equipement de Protection Collective
FDS	Fiche de Données de Sécurité
GTP	Groupe Technique Paritaire
HSEQ	Hygiène Sécurité Environnement Qualité
OPRN	Ouvrier Protection Risques Naturels
PPSPS	Plan particulier de sécurité et de protection de la santé
PV	Procès-Verbal
QCM	Questions à Choix Multiples
QROC	Questions à Réponses Ouvertes Courtes
REX	Retours d'EXpériences
SFETH	Syndicat Français des Entreprises de Travaux en Hauteur
SST	Sauveteur Secouriste du Travail